



Déclaration liminaire commune avant l'examen des points à l'ordre du jour

Les trois syndicats vous ont solennellement demandé par écrit le 13 février dernier de respecter les engagements pris envers M. Risso, en particulier le retrait des pièces mises au dossier administratif de Monsieur Risso depuis le rapport du 11 juillet 2013.

Nous regrettons de ne pas avoir reçu de réponse à notre courrier qui date de plus d'un mois. Pour sa part notre collègue a respecté la totalité de ses engagements, depuis le retrait de son recours en référé jusqu'à sa prise de fonction à l'école des Vignères sur la mission que vous lui avez confiée.

Nous renouvelons donc notre demande et attendons une réponse : retirez les pièces comme vous vous y êtes engagés devant nous.

Nous demandons confirmation du remboursement des frais de déplacements de Rustrel aux Vignères pour notre collègue.

CAPD du 27 mars 2014 : Déclaration au nom de tous les élus du personnel

Préalable au point mouvement de l'ordre du jour

Monsieur le Directeur Académique,

Nous prenons acte positivement du déplacement de la date des affectations 2ème phase du mouvement au 27 juin au lieu du 11 juillet.

Au nom des élus du personnel unanimes, je vous demande solennellement de bien vouloir

- Rétablir la CAPD 2° phase
- Maintenir toutes les opérations du mouvement obtenues les années précédentes

Une vraie 2° phase avec CAPD a toujours été possible **avant** le départ en vacances y compris les années de calendriers contraints pour des raisons électorales.

Refuser d'entendre les élus du personnel conduirait inévitablement au conflit car les personnels sont très attachés aux règles du mouvement et au paritarisme.